

Trail de la Houn Santé



Trail de la Houn Santé

Dimanche 18 août, aura lieu le trail de la Houn Santé. L'accueil des coureurs au stade est à 8 h 30.

Le certificat médical est obligatoire et doit comporter la mention "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition"

Le non licencié doit fournir une photocopie de ce certificat médical datant de moins d'un an .

Les goodies seront remis avec le dossard

Le départ de la course est au stade à 9 h 30 .

Deux circuits sont proposés : Courses de 6,8 km (8€) et de 12,5 km (12€).

Inscription sur place ou par internet :

www.billetweb.fr/trail-de-la-houn-sante.